

L'ABOMINATION
DE LA
DÉSOLATION



Monseigneur JUSTIN FÈVRE

24 Août 1829. — 30 Août 1907.

Rédacteur en Chef de la *Revue du Monde Catholique*.

MONSEIGNEUR JUSTIN FÈVRE,
PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE.

L'ABOMINATION
DE
LA DÉSOLATION

LETTRE AUX ÉVÊQUES DE
FRANCE

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE,
15 DÉCEMBRE 1901
ET JANVIER-MARS 1902

LETTRE AUX ÉVÊQUES DE FRANCE

Riaucourt, le 30 novembre 1901

Messeigneurs,

Un antisémite, membre de la *Ligue de la Patrie Française*, publiait récemment deux ouvrages sur les malheurs du temps. En présence de la situation douloureuse faite à l'Église — situation qui s'aggrave tous les jours — je voudrais, Messeigneurs, dans une lettre à votre adresse, tirer de ces ouvrages, quelques conclusions, ou plutôt y ajouter des considérations sur quelques faits nouveaux. Ces faits me paraissent des éléments nécessaires d'appréciation et les indications pressantes d'une résolution de conduite. L'intérêt de l'Église et de la France est la seule cause déterminante de cette lettre et la raison d'être de ses sollicitudes.

I. — Mais d'abord disons un mot, par forme de préambule, Messeigneurs, de deux ouvrages de l'écrivain antisémite, patriote bon teint et catholique de la meilleure marque, j'entends celle qui, abdiquant tout résidu de particularisme français, se place en plein dans le droit pontifical et se borne à réclamer l'accomplissement des devoirs

qu'il impose, à tous, rois et peuples, pasteurs et troupeaux.

Le premier de ces ouvrages se présente sous le titre biblique : *L'abomination dans le lieu saint*. Le but de l'auteur est de rechercher *si et dans quelle mesure* a pu se produire, en France, l'abomination prédicté par Daniel, sur la réprobation de la Judée. Dans ce but, l'auteur établit une similitude entre le peuple juif avant Jésus-Christ et le peuple français depuis son avènement. Le peuple juif avait reçu de Dieu la vocation de garder, dans le temple de la Synagogue et dans son territoire fermé de montagnes, les dogmes, les lois et les institutions sacrées de la législation divine ; le peuple français a reçu de Dieu, après les invasions des barbares, par le baptême de Clovis, par le baptême de la royauté et déjà nation françaises, puis par l'appel de Charlemagne à l'Empire, la mission de garder, de propager dans tout l'univers la révélation de Jésus-Christ, et de défendre à Rome, le Pape, Vicaire de Jésus-Christ, pasteur souverain, unique et infailible du genre humain racheté par la Croix du Calvaire. Par suite de cette vocation, la France a des charges et des bénéfices : les charges sont de remplir toujours fidèlement des devoirs inhérents à sa mission ; les bénéfices, c'est de voir sa fortune dépendre de sa fidélité au service de l'Évangile et de

l'Église ; c'est de recevoir, pour sa fidélité, la bénédiction temporelle de Dieu, et, en cas d'infidélité, d'encourir Ses anathèmes.

L'histoire nous montre la France fidèle et bénie pendant mille ans et plus bénie, c'est-à-dire sagelement constituée dans son intérieur, poursuivant sa destinée dans la paix de Dieu et débordant sans cesse sur toutes ses frontières. Le monde, sous l'autorité catholique des Pontifes Romains, et sous l'impulsion de la France, entre progressivement dans le giron de l'Église, dans la lumière et la force de l'Évangile, dans tous les progrès et toutes les gloires de la civilisation.

Au IX^e siècle a paru Photius ; au XVI^e siècle paraît Luther. Ces deux grands hérésiarques sont les ennemis forcenés de Rome dont ils rejettent la principauté spirituelle, et les destructeurs intentionnels de la France, Fille aînée de l'Église. Par l'effet de leur prédication, s'élèvent en Europe, les trois grands empires de la force, la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre, hostiles, c'est le moins qu'on puisse dire, à la France et à Rome, et armés pour leur commune ruine. Là est le grand sens de l'histoire moderne, à peine soupçonnée de Bossuet dans les derniers chapitres de son histoire.

Or, ce complot, trois fois séculaire, ourdi contre l'Église et la France, par le schisme et l'hérésie, ce complot a eu ses complices et

ses coopérateurs aveugles au sein même de la France. Les humanistes de la Renaissance avaient diminué l'amour traditionnel de la chrétienté ; des philosophes, tablant sur la raison seule, comme Luther, avaient ébranlé les colonnes de la philosophie et du droit ; les princes, bénéficiant, ils le croyaient, des doutes des philosophes et des fausses doctrines des hérétiques, avaient relevé, même en pays chrétien, le type augustal des Césars. De ce mélange de fai-blesses, d'erreurs et d'iniquités, naquit la Révolution qui fut surtout antichrétienne, ennemie radicale des Pontifes Romains et poussant jusqu'à l'athéisme sa fureur aveugle contre la vocation providentielle de la France.

Depuis un siècle, il n'y a plus, en France, pour la Révolution satanique, que deux grandes questions : se séparer de Rome administrativement d'abord, puis effectivement ; et détruire, en France, toutes les appartenances de l'Église ; poursuivre, dans les institutions et dans les personnes, l'éradication de tout principe religieux ; ne reconnaître que les relations des hommes entre eux pour l'exploitation de la terre et l'entretien fragile d'une fugitive existence.

La conséquence finale de cette situation, c'est le schisme. Du moment qu'il existe, en France, tant de gens sans foi, sans culte,

sans mœurs ; du moment que la société repose sur la *Déclaration des Droits de l'Homme* à l'exclusion des droits de Dieu ; du moment que la loi se déclare athée et prétend devoir l'être ; du moment que la politique, saturée d'athéisme, s'acharne à pousser, jusqu'au bout, le radicalisme destructeur de la loi et des institutions, on ne voit pas bien, en dehors du schisme, comme pis-aller, à quelle pratique religieuse la France peut tenir. Ce n'est pas d'un schisme par trahison des évêques, Messeigneurs, que la France peut périr : l'auteur déclare ce schisme impossible ; mais le schisme préparé par les défaillances de la multitude, écrit dans les lois, poursuivi dans un complot judéo-maçonnique, à peine contrarié par quelques protestations, paraît devoir se déduire par l'État, comme résultante de nos visibles aberrations, comme terme logique de nos attentats révolutionnaires, comme couronnement de la Révolution contre Dieu.

Le second ouvrage de l'auteur antisémite est intitulé : *La désolation dans le sanctuaire* : c'est encore un titre biblique, mais appliqué aux réalités présentes. *L'abomination dans le lieu saint* étudiait dans ses actes et dans les circonstances, la tentative de l'État pour corrompre l'Église ; *La désolation dans le sanctuaire* recherche les effets, aujourd'hui certains, de cette tentative de cor-

ruption. Pour raisonner avec force et conclure avec décision, dans le premier écrit, l'auteur tablait sur l'histoire de France et appuyait, du témoignage de dix-huit siècles, son réquisitoire contre le gouvernement persécuteur ; pour raisonner avec une égale force et conclure avec la même décision, l'auteur table, dans son nouveau réquisitoire, sur l'histoire de l'Église, « *Le Pape et l'Église*, dit saint François de Sales, *c'est tout un* » ; mais le Pape, suprême hiérarque de l'Église, est assisté, dans son gouvernement, par les évêques établis, disait saint Thomas, comme des juges et des agents subalternes, dans les principales cités. Or, ce gouvernement, composé du Pape comme chef permanent et continuateur infaillible ; et des évêques comme chefs locaux, confirmés dans l'orthodoxie par le Pape, offre ce trait caractéristique : la confirmation pontificale est, pour les évêques, la source du pouvoir, la règle de l'action, et, en cas de défaillance, toujours possible, le nécessaire, absolument nécessaire et d'ailleurs unique contrôle. Donc, pour les évêques, la nécessité d'une ferme adhérence, d'une soudure infrangible, à la chaire du bienheureux Pierre, pasteur des évêques comme il est le pasteur de tous les chrétiens.

Si, à la lumière de ce principe, vous examinez les vingt siècles de l'histoire ecclésiastique, que voyez-vous ? Vous voyez que

Mgr Justin Fèvre (1829-1907), POLÉMISTE ANTI-LIBÉRAL

Né à : Riaucourt, le 24/08/1829

Mort à : Saint Dizier, le 30/08/1907

**JUSTIN FÈVRE ECCLÉSIASTE,
ENSEIGNANT, ÉCRIVAIN ANTI-LIBÉRAL,
BIBLIOPHILE ET
JOURNALISTE FRANÇAIS.**

La lucidité, l'érudition, le courage, de Justin Fèvre, sont tout à fait remarquable et même hors du commun.

À la fin de sa vie, il écrivit la “ **LETTRE AUX ÉVÈQUES DE FRANCE** ” digne d'un grand intérêt et d'une réalité encore frappante à notre époque ; que nous vous avons présenté ici.

Fils d'instituteur, Justin Fèvre fait des études au petit, puis au grand séminaire de Langres, et devient prêtre en 1853. Il veut enseigner l'histoire, mais est écarté à cause de son esprit peu malléable. Il est d'abord vicaire à Vassy puis, en 1863, il est nommé curé de Louze, où il passe presque toute sa vie. Curé de campagne, il lit énormément et écrit beaucoup, avec un tempérament de polémiste. En 1864, ses écrits lui permettent

de devenir protonotaire apostolique, prélat de Sa Sainteté.

Curé de Louze, petit village du diocèse de Langres, *Protonotaire Apostolique* par la volonté du Pape Pie IX, il a consacré sa vie à la défense de la vérité catholique et aux idées ultramontaines en adoptant la ligne la plus intransigeante. Il est l'auteur de près de deux cents volumes et a collaboré aux principaux périodiques "integralistes" de France, de Belgique et du Canada.

Soldat de l'Église ; martyr impassible de la Vérité intransigeante ; mort "la plume à la main" ; des ennemis, il en trouva même dans l'Église.

Ordonné prêtre en 1853, son supérieur, qui ne l'agréait pas à cause de ses exigences d'esprit et le présumait trop peu malléable pour une communauté, le confinât (déjà ! cf. notre époque, 2020-2021) au Presbytère de ce petit village de Louze en 1854. Cet isolement n'a pas éteint l'ardeur de ce prêtre à combattre le catholicisme libéral qu'il appelait « *la gangrène, qui envahissait l'Église dont la doctrine fausse et funeste fut vingt fois condamnée par Pie IX* ».

Il combattit également avec ardeur la Ju-déo-Maçonnerie...

Le 16 avril 1896, il reçut une lettre sans pré-avis qui vient l'informer qu'il n'est plus Curé de Louze. À 68 ans, et après 42 ans de ministère, il était jeté avec ses livres à la rue. Il était de plus, dépouillé même du pouvoir de prêcher et d'administrer les Sacrements... On lui laissait le droit de dire une messe basse qui pourrait d'ailleurs lui être retiré à la moindre occasion, au moindre prétexte.

Il écrivait :

« Les disgrâces sont l'effet des passions des hommes, Dieu les permet pour notre bien ; c'est à nous d'en tirer sa bénédiction. Le chemin le plus court pour arriver à un piédestal, c'est l'échafaud. Les victimes de la fidélité aux bonnes doctrines et à la défense de l'Église, n'ont rien à craindre des coups de l'injustice ; les plus à plaindre sont ceux qui les portent. Dieu seul est grand et bon ; qu'il fasse à tous paix et miséricorde ! »

Revue du Monde Catholique

15 Septembre 1907

C'est alors que ce curé proscrit devient le collaborateur, puis le rédacteur-en-chef de la *REVUE DU MONDE CATHOLIQUE*.

Il y produira, entre autres, une étude sur le *Droit Public de la Constitution du Gouvernement Français*.

L'auteur prouva à ce moment-là, que *la République n'est pas autre chose qu'un retour cynique à l'absolutisme parlementaire et au despotisme de l'Ancien Régime*.

« *Mais, dit-il, avec cette différence que la tyrannie était autrefois l'œuvre d'un homme intéressé au **bien du pays**, tandis qu'elle est aujourd'hui la frérie¹ d'une bande d'exploiteurs F.:M.: (Francs-Maçons), Juifs, Protestants, Libres-Penseurs, et Libres-Faiseurs qui a mis la griffe sur la France sans responsabilité d'aucune espèce par le fait qu'il n'y a plus en France, dit-il, le droit de vivre selon son grès et les conseils de l'Évangile.* »

« *De même, constate-t-il, le Droit de Propriété, la constitution de la famille... sont ébranlés par des Lois iniques, par des impôts injustes, par des taxes injustes...*

¹ "Confrérie (de métier, d'œuvre charitable...)"
CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales)

« *La famille est attaquée par le divorce... »*

Que ne dirait-il pas aujourd’hui où *Concubinage, PACS, mariage entre personnes de même sexe... Droits des enfants sous l’égide de la philosophie des Lumières...en défaveur des parents, Homosexualité libre, Pédophilie libre, LGBT* (Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transgenres), ou *LGBTQIA+¹* et main-

¹ *LGBT* ou *LGBTQIA+*, sont des sigles utilisés pour qualifier les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queers, intersexes et asexuelles, c'est-à-dire pour désigner des personnes non hétérosexuelles, non cisgenres ou non dyadiques.

Le sigle « *LGBT* » est ainsi complété avec d'autres lettres ou avec un « + » pour inclure d'autres variantes d'identité de genre, de caractéristiques sexuelles, ou d'orientation sexuelle, comme l'asexualité, la pansexualité ou la bispiritualité. Ces sigles peuvent également être utilisés dans des expressions qui se rattachent à ces personnes (mouvement *LGBT* et droits *LGBT* sont des exemples).

Le terme « *gay* » est parfois utilisé de façon abusive pour désigner l'ensemble des personnes dites « *LGBT* ». D'autres termes et sigles, se voulant plus inclusifs, sont aussi usités : « *altersexuel* » ou « *MOGAI* » pour « *Marginalized Orientations, Gender identities, And Intersex* ». Source *Wikipédia*, “L'encyclopédie libre” et mal-faisante de l'Internet. (NDE)

tenant *PMA* (procréation médicalement assistée), *Avortement désormais possible jusqu'à 9 mois !* (notes de l'Éditeur)

« *En réalité, dit-il, les législateurs et les ministres ne sont que des criminels de droit commun. Si nos lois étaient faites dans les bagnes ou dans les maisons de fous, elles ne seraient pas pires ; et si les ministres étaient traités selon la criminalité spécifique de leurs attentats, ils devraient, sur la simple constatation du fait, être fusillés sans jugement.* »

Mgr Fèvre

Le 30 novembre 1901, il adresse donc cette fameuse *Lettre aux Évêques de France* pour renouveler leurs ardeurs au combat contre la Franc-Maçonnerie, la Juiverie, le Libéralisme, et ce, dans l'intérêt de l'Église et de la France.

Persistant dans son attitude, il se fait l'habitué des tribunaux ecclésiastiques. Mais il n'est pas isolé : un réseau d'intransigeants renforcés s'est organisé autour de lui, en France, en Belgique, et jusqu'au Canada. À partir de 1890, Léon XIII régnant, Mgr

Fèvre considère comme plus dangereuse la menace libérale. Le temps de « l'assaut » lui paraît venu : il veut plus d'action que de discours et espère pouvoir s'appuyer sur ses alliés de France, de Belgique et du Canada.

Cette biographie a été réalisée d'après le vidéogramme de l'Abbé Olivier Rioult¹ du 12 mai 2021 et d'autres sources.

Gilles F.J. de Gryse
Directeur des Éditions ACRF

¹ <https://odysee.com/@lasapiniere:7/lettre.aux.eveques.de.france.mgr.fevre:7>

Les Amis du Christ Roi de France

A.C.R.F
<http://www.a-c-r-f.com>

© Éditions ACRF, 2021

10 euros TTC

"Imprimé en France"

ISBN 978-2-37752-109-8

Éditions A.C.R.F.
50 Avenue des Caillols
13012 MARSEILLE
Tel. 07 71 84 34 16

e-Mail editions@a-c-r-f.com
<https://boutiqueacrf.com/>